

Archives des Ursulines  
COMMUNAUTE DES URSULINES D'AVRANCHES

Archives des Ursulines de l'Union Romaine  
France-Belgique-Espagne

Communauté des Ursulines d'Avranches (Vire)  
1697-1929

AVRANCHES 2B2-1V

Victoire MAIGNAN-WATSON, Sœur Christiane-Marie VUILLIER

Juin 2025

## INTRODUCTION

### Identification

#### Intitulé

Fonds d'archives de la communauté des Ursulines d'Avranches

#### Dates extrêmes

1697-1929

#### Niveau de description

Dossier et pièce.

#### Importance matérielle

0.5 ml

### Contexte

#### Biographie du producteur

L'Ordre de Sainte-Ursule, plus connu sous le nom des Ursulines, naît à Brescia, en Italie en 1540, non sous forme d'un ordre tel que l'on connaît aujourd'hui mais d'une Compagnie. C'est l'œuvre de sainte Angèle qui se concrétise : fonder la Compagnie de Sainte-Ursule pour permettre à des jeunes vierges de se consacrer pleinement au Christ tout en restant dans le monde. Peu à peu, la Compagnie se développe et arrive en France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec Françoise de Bermond à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Comtat Venaissin. Avec l'influence du Concile de Trente et d'autres personnalités, la Compagnie prend la forme d'un ordre monastique en adoptant la règle de saint Augustin au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'ordre est florissant puisque de nombreux monastères avec des pensionnats et externats qui leur sont attachés afin d'instruire les filles, sont fondés.

En 1648, des ursulines s'installent à Vire, qui prospère jusqu'à la Révolution où la Maison est supprimée et les sœurs dispersées.

En 1805, des ursulines de l'ancien couvent de Vire s'installent dans l'ancien couvent des Capucins à Avranches, situé Boulevard de l'Ouest et fondent une nouvelle communauté d'ursulines. Elles reçoivent également une professe de la communauté fermée de Saint-Malo et de Falaise. En 1820, elles fondent un couvent à Mortain (les sœurs seront expulsées en 1907). En 1833, les sœurs d'Avranches fondent un autre couvent à Bernay, mené par Mère Saint Pierre et six choristes mais la fondation ne tient pas. Elles achètent alors une grande maison à Alençon où on leur demande de s'occuper d'orphelins et de leur éducation. La charge était trop lourde pour le peu de sœurs disponibles pour cette nouvelle œuvre. Les ursulines rentrent à Avranches. Quelques sœurs restent à Saint Joseph de Cluny en achetant l'établissement et les autres se retirent dans d'autres maisons de l'Ordre, en 1845.

Grâce à l'héritage de Mère Grandais, la communauté d'Avranches acquiert la maison de Monsieur de Quercy en 1851. En 1854 est construite la chapelle de la Sainte Vierge, dédiée aux Enfants de Marie.

Avranches entre dans l'Union Romaine dès 1900 et la supérieure, Mère Marie Céleste Dubourg se rend à la réunion de novembre 1900.

En 1901, Mère Sainte Ursule de Grenoble prend le supérieurat de la Maison car Mère Sainte Marie prend la direction du couvent des ursulines d'Orléans.

La communauté d'Avranches doit se disperser en 1904 à cause des lois anticléricales. Les sœurs restent unies dans un local en ville. La communauté comptait alors 46 sœurs. En 1906, on en compte six de moins. La même année, le couvent préempté par la Ville est vendu. Sans espoir de reconstituer une vie de communauté dans la ville, les quarante sœurs déménagent dans treize couvents de l'Union Romaine, dont cinq sœurs rejoindront le Nouveau-Monde.

Les sœurs se retrouvent en 1921 et achètent une propriété contiguë à la leur pour recevoir les externes et rouvrir leur établissement.

## **Contenu et structure**

### **Présentation du contenu**

Les documents avant 1805 sont de la communauté des ursulines de Vire, transférées en 1805 à Avranches.

### **Accroissements**

Le fonds est considéré clos.

### **Mode de classement**

Le fonds suit le cadre de classement mis à jour par la Province France Belgique Espagne. Il a été décidé de simplifier les anciennes cotations basées sur le cadre de classement de l'Abbé Molette, dans la politique d'uniformisation des classements des fonds d'archives de la province.

## **Conditions d'accès et d'utilisation**

### **Conditions d'accès**

Les archives des Ursulines sont privées mais il a été décidé de les ouvrir au plus grand monde. Les règles de communicabilité se basent donc sur la législation publique. Les documents d'avant 1972 sont librement communicables. Pour les documents d'après 1972, ils sont librement communicables s'ils ne contiennent pas de données à caractère personnel concernant des religieuses encore vivantes ou décédées depuis moins de 25 ans. Toutefois, les ursulines restant propriétaires de leurs archives, peuvent refuser l'accès selon les circonstances et les demandes, privilégiant la sécurité matérielle des fonds.

### **Conditions de reproduction**

La reproduction d'un document d'archives est libre dans la mesure où le document est librement communicable et sans aucune donnée personnelle ou sensible. Mais elle peut donner lieu à une rétribution si elle engage des coûts pour le service : frais d'envoi, photocopies.

### **Langue et écriture**

Français, latin.

### **Instrument de recherche**

Répertoire méthodique détaillé.

## **Sources complémentaires**

Archives de la Maison Généralice des Ursulines de l'Union Romaine

Fonds de la Province France Nord Belgique (FNB 1H-12H)

Fonds de la Province France Ouest (FO 1H-12H)

Fonds des communautés françaises et belges des Ursulines de l'Union Romaine.

Fonds de la formation des Ursulines françaises (1K-2K-3K)

Archives départementales du Calvados, série H (voir dossiers Ursulines de Vire)

### **Bibliographie**

- Mère Marie de Chantal Gueudré, Histoire de l'Ordre des Ursulines en France (3 vol.), Paris, 1958-1963.
- Sœur Marie Bénédicte RIO, *Histoire et spiritualité des Ursulines*, Rome, 1989-1990.

## **SOMMAIRE**

AVRANCHES 2B	Archives antérieures à la Révolution française
AVRANCHES 1C	L'exil après les lois de spoliation de 1905
AVRANCHES 1I-3I	Administration locale
AVRANCHES 2S-3S	Objets, souvenirs.
AVRANCHES 1V	Authentiques de reliques.

## REPertoire METHODIQUE DETAILLE

### Série B : Archives antérieures à la fondation de l'Union Romaine

1697-1927

AVRANCHES 2B Archives postérieures à la Révolution française<sup>1</sup>

1697-1927

AVRANCHES 2B2 Relations avec les autorités civiles : législation et autorisations d'existence en 1806 et 1826, délibérations du conseil municipal d'Avranches, maintien de l'école libre par la préfecture

1807-1880

AVRANCHES 2B3 Temporel. – gestion de la propriété : actes et contrats signés avec le Conseil Municipal d'Avranches, conclusion d'une enquête à propos des droits de la ville sur l'établissement occupé par les dames ursulines, interprétation de l'acte du 15 thermidor An XIII ; gestion du mobilier : inventaire et impôt sur les valeurs mobilières et immobilières ; comptabilité : livre de comptes de 1821 à 1823

1805-1886

AVRANCHES 2B4/1-3 Personnel.

1697-1927

AVRANCHES 2B4/1 Registres des vêtures et professions de la communauté de Vire, puis Avranches et Cherbourg.

1697-1927

AVRANCHES 2B4/2 Ménéloge : registre des décès, liste, notices bibliographiques.

1807-1923

AVRANCHES 2B4/3 Registre des élections.

1805-1898

---

<sup>1</sup> Les registres et certains documents démarrent à des dates antérieures à la Révolution française mais se poursuivent au XIXe siècle. Il a été décidé, pour des raisons de respect du fonds et d'unification de rassembler les documents antérieurs à 1900 en 2B.

AVRANCHES 2B5 Formation : catéchisme des novices.

1898

AVRANCHES 2B6 Spirituel : Indulgences pour les religieuses et pour les membres des confréries<sup>2</sup>.

1805-1880

AVRANCHES 2B7 Exercice de l'activité principale : Album de travaux d'élèves<sup>3</sup>, prospectus du pensionnat<sup>4</sup>.

v.1872-1873

AVRANCHES 2B8 Vie de la communauté

1658-1908

AVRANCHES 2B8/1 Chapitres et visites canoniques : registres.

1869-1899

AVRANCHES 2B8/2 Annales et historiques de la communauté de Vire puis d'Avranches.

1658-1908

### **Série C : L'exil après les lois de spoliation de 1904**

**1904-1906**

AVRANCHES 1C/1 Expulsion de la communauté : correspondance, historique, vente du couvent, photographies de l'événement.

1904-1906

### **Série I : Administration locale.**

**1901-1929**

---

<sup>2</sup> Registre rassemblant les indulgences à partir de 1776.

<sup>3</sup> Page 3 : « *Cet album a mérité d'être admis à l'exposition universelle de Vienne (Autriche)* »

<sup>4</sup> Non daté, semble de la fin du XIXe ou tout début XXe siècle.

AVRANCHES 1I Gouvernance de la communauté : registres des nominations, chapitres locaux, réunions du conseil (précédé des pensions des religieuses 1896-1904).

1901-1929

AVRANCHES 3I/1 Vie de la communauté<sup>5</sup> : Annales.

1901-1904

### **Série S : Objets et souvenirs.**

**Fin XIXe-début XXe siècle.**

AVRANCHES 2S Iconographie. – photographies : expulsions de 1904, cimetière (dans le jardin), communauté ; cartes postales du monastère.

Fin XIXe-Début XXe siècle.

AVRANCHES 3S Objets : Broderies et pièces de couture<sup>6</sup>.

Vers fin XIXe-début XXe siècle.

### **Série V : Reliques**

**v.1850-1924**

AVRANCHES 1V Authentiques.

1850-1924

---

<sup>5</sup> Voir aussi AVRANCHES 2B8/2

<sup>6</sup> Certainement un travail d'ouvrage exemplaire d'une élève, ou bien pour montrer l'exemple aux cours de couture.